



ENQUÊTE PUBLIQUE

**RELATIVE À LA RÉVISION DU PLU – PLAN LOCAL D’URBANISME
ET DE MISE À JOUR DU ZONAGE D’ASSAINISSEMENT
DE LA COMMUNE DE CRESSIN-ROCHFORT.**

**ART. L.123-1 À L.123-19 ET R.123-1 À R.123-27 DU CODE DE L’ENVIRONNEMENT
ART. L.153-19 DU CODE DE L’URBANISME**

RAPPORT ET AVIS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

